



ECOLE ELEMENTAIRE STE THERESE

Conseil d'Ecole du 3ème trimestre 2024-2025

Le 17 juin 2025 à 18h00

1) Informations clés :

Adresse de l'école :	8/10 rue du XXème Corps Américain 57000 METZ
Directrice :	Valérie GATTO
Elue référente au Conseil Municipal :	M Eric LUCAS
Référente de territoire éducatif :	Isabelle DEDUN 03 87 55 52 22 idedun@mairie-metz.fr
Agent de Maintenance et de Liaison :	Emmanuel BROCKERS (les matins)
Temps scolaires :	
Effectifs :	Total : 371 élèves CP : 71 élèves, CE1 : 70 élèves, CE2 : 66 élèves, CM1 : 93 élèves, CM2 : 71 élèves
Nombre de classes :	16 classes
Temps périscolaires :	
Périscolaire du matin :	Lieu : salle péri de l'élémentaire Ste Thérèse
Lieu de restauration :	Restaurant Ste Thérèse
Effectif déjeunant au restaurant scolaire :	En moyenne 258 élèves fréquentent journalièrement la restauration scolaire
Périscolaire du soir :	Lieu : salles périscolaires à l'école Ste Thérèse
Autres éléments périscolaires :	Lieu du mercredi matin : MJC Metz Sud - 87, rue du XXème Corps Américain à Metz Aide au devoir : Élémentaire Ste Thérèse

2) Demandes recueillies dans le conseil d'école du 2ème trimestre et réponses apportées :

- Demandes de travaux et d'aménagements :

A la demande d'installer des serrures sur les portes des salles de classe, nous vous informons que le matériel est en commande et dès réception, celui-ci sera installé progressivement les mercredis par M BROCKERS et les agents du dépôt.

Le remplacement des néons par des éclairages leds dans les salles de classe, les cages d'escalier et l'extérieur est planifié cet été par le service électrique de la Ville de Metz. L'ensemble des équipements a été acquis par la Ville pour un budget d'environ 15 000 €. Les dalles de plafond endommagées ont été remplacées.

En ce qui concerne votre souhait de retirer les mosaïques dans le hall d'entrée, nous vous invitons à nous adresser un projet de l'utilisation de ce mur pour étude.

De plus, vous sollicitez un éclairage sous le local à vélo, côté rue Lançon, pour une utilisation en toute sécurité. Cela nécessiterait de réaliser une tranchée pour apporter l'électricité jusqu'à ce lieu. Ces travaux pourraient être envisagés dans le cadre de la végétalisation qui sera réalisée à l'été. Une présentation du projet de végétalisation sera animée par Madame JACQUOT de OMNIBUS Paysagiste le 17 juin à 17h00.

Vous demandez des travaux d'acoustique du gymnase en même temps que celle du préau. En réponse, ceux-ci seront étudiés puis chiffrés.

- Demandes de mobiliers et équipements :

2 armoires hautes avec fermetures à clés sont en commande pour le rangement des jeux acquis dans le cadre du projet NEFE.

L'enseignante spécialisée sollicite une imprimante couleur pour les enfants à besoins particuliers. Nous ne pouvons répondre à cette demande et vous invitons à acheter ce matériel sur vos propres fonds, d'en assurer la maintenance ainsi que le changement de cartouches.

- Demandes diverses :

L'école Sainte Thérèse souhaitait travailler avec le Pôle Education à la mise en place des Boîtes aux lettres Papillons.

Ce dispositif est porté par l'association Les papillons. L'objectif de cette association est de déployer des boîtes aux lettres, dans les écoles et également dans les structures périscolaires, extrascolaires, et les clubs de sport pour aider les enfants à libérer leur parole des maltraitances dont ils sont victimes.

Nous avons sollicité l'inspectrice de l'Education nationale de votre circonscription. Mme BATHIOT nous a indiqué que pour le moment l'Education Nationale ne pouvait pas nous

accompagner sur ce projet. Toutefois, elle nous a rappelé l'existence du programme Phare, le plan de prévention du harcèlement à destination des écoles.

Le Pôle Education ne pourra donc pas déployer de Boîtes aux lettres Papillons dans votre école. _

Les enseignants alertent sur la nécessité de passer à Windows 11 à partir d'octobre 2025. Or les PC des classes n'étant pas récents, cela ne se fera pas automatiquement. Actuellement, cette compétence a été transférée à la DSI de l'Eurométropole qui effectuera un état des lieux puis une communication sera faite auprès des écoles.

De plus, l'équipe enseignante demande un nettoyage, réglage voire un remplacement des vidéoprojecteurs dans les classes. Comme pour le précédent point, cette compétence a été transférée auprès de la DSI de l'Eurométropole.

Les parents d'élèves attirent l'attention sur le stationnement anarchique devant le portail de l'école. Il convient d'inciter tous les parents à respecter les entrées et sorties de l'école devant le portail de l'école pour la sécurité de chacun. Si la situation persiste, il est nécessaire de contacter la Police Municipale en attendant la réalisation des travaux du Mettis.

3) Restauration scolaire :

Des travaux seront engagés cet été au restaurant scolaire avec la création d'un bureau pour la responsable, la remise en peinture et le remplacement du sol de la petite salle de restaurant (à gauche).

4) Informations générales :

La Ville de Metz a décidé de prendre en charge les fournitures scolaires dès la rentrée 2025 pour tous les élèves de la maternelle à l'élémentaire.

Cela signifie qu'aucune liste d'achat ne sera demandée aux parents en début d'année. La Ville souhaite garantir à chaque élève, quelle que soit son école, les mêmes conditions matérielles pour apprendre, progresser et réussir.

Pour concrétiser cet engagement, elle augmente de manière exceptionnelle les moyens alloués aux écoles, par une hausse de 67% des crédits. Ces nouvelles enveloppes permettront aux équipes enseignantes de disposer des ressources nécessaires pour fournir, à chaque élève, le matériel indispensable à son année scolaire.

Ce projet a été construit en étroite collaboration avec les directeurs d'école, les enseignants, les services de l'Éducation Nationale et la Ville de Metz.